L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

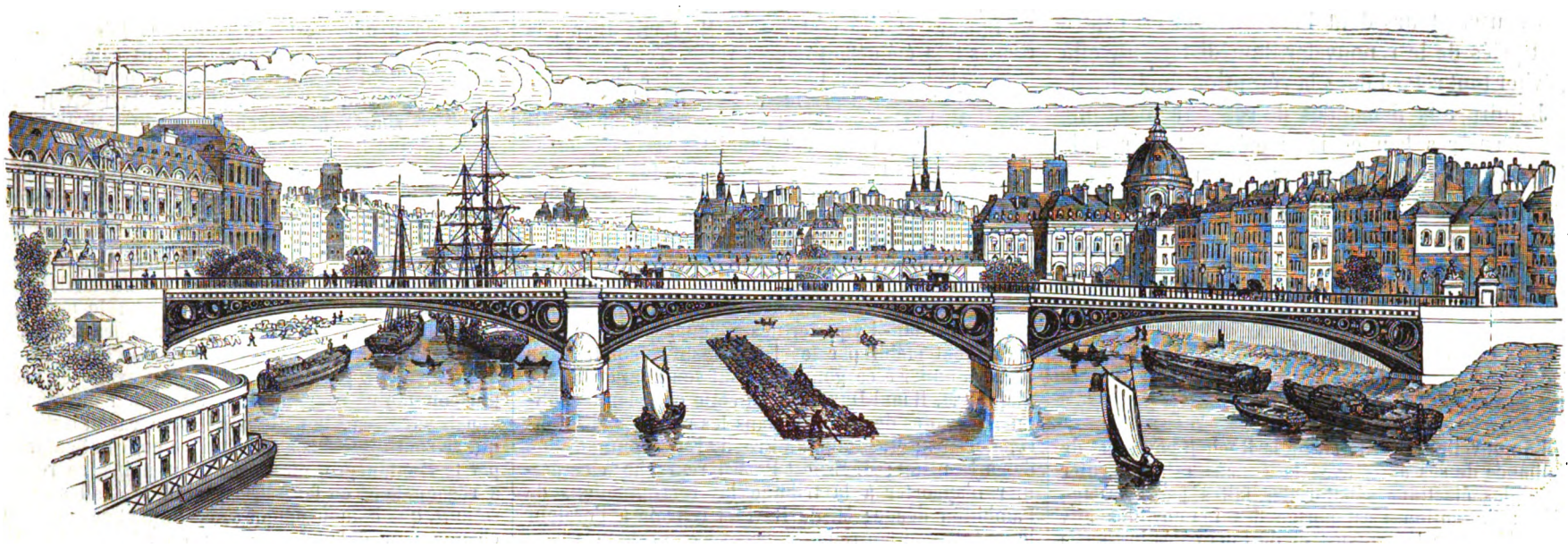

RÉDACTION, ADMINISTRATION, BUREAUX D'ABONNEMENTS
22, *rue de Verneuil, Paris*

34e ANNÉE. — VOL. LXVII. — N° 1714.
SAMEDI 1ER JANVIER 1876

SUCCURSALE POUR LA VENTE AU DÉTAIL
60, *rue de Richelieu, Paris*

Prix du numéro : 75 centimes
La collection mensuelle, 3 fr.; le vol. semestriel, broché, 18 fr.; relié et doré sur tranches, 23 fr.

Abonnements
Paris et départements : 3 mois, 9 fr.; — 6 mois, 18 fr.; — un an, 36 fr.; Étranger, le port en sus.

Les demandes d'abonnements doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. Aug^te Marc, *directeur-gérant.*

Le voyage du prince de Galles. — Tigre captif amené devant le prince, a Baroda.

Digitized by Google

Le voyage du prince de Galles. — Un combat de rhinocéros a Baroda.

Translation des cendres des généraux Lecomte et Clément Thomas. — Départ du cortége après la cérémonie funèbre célébrée a l'hôtel des Invalides.

Digitized by Google

monsieur, que je puis affirmer sous serment que, depuis cinq ans, on n'a pas dépensé ici un *kwartje* mal à propos.

— Que n'ai-je tout ce que j'ai gaspillé ! pensa le major.

— A toutes ces difficultés vient encore s'ajouter pour nous un autre chagrin, je possède un neveu orphelin, que j'ai élevé moi-même et que je considère comme mon enfant. Le pauvre garçon, par suite de la mort de son père et de nos malheurs, n'a pu terminer ses études, de sorte qu'aujourd'hui il végète et ne peut trouver dans l'administration que de petits emplois. Or, il est jeune, ardent, il voudrait nous voir riches, il est au désespoir de penser qu'il ne peut arriver à rien ici, en sorte qu'il va bientôt partir pour les Indes, s'expatrier; et cette seule pensée nous brise à tous le cœur. HENRY HAVARD.

(*La suite prochainement.*)

NOS GRAVURES

Le voyage du prince de Galles

Chaque courrier de l'Inde qui nous apporte des nouvelles du prince de Galles nous fait connaître en même temps quelque particularité nouvelle de la vie des souverains hindous. A Baroda, où il a passé en revue les troupes européennes et les régiments indigènes, le prince de Galles a assisté à des chasses aux gazelles et on lui a offert le spectacle de bufles, d'éléphants et de rhinocéros combattant entre eux, comme jadis ils combattaient dans les arènes et les cirques romains. Notre gravure représente l'un de ces combats qui ont pour acteurs deux énormes rhinocéros. Sur l'un des côtés d'une espèce de cour ou cirque entouré de fortes murailles est la tribune richement décorée et drapée où se tiennent le guicowar, le prince de Galles, la cour et les invités. Chacun des animaux amenés dans l'enceinte a les pieds de devant entravés par une forte chaîne, ce qui lui interdit la course et les mouvements trop violents, et l'empêche de prendre un élan qui, de la part de pareilles masses, pourrait devenir dangereux pour les spectateurs. Des hommes armés de piques excitent la fureur des combattants, ou, quand la lutte menace de devenir fatale pour l'un d'eux, les sépare afin de les reconduire à leur écurie. Ces combats n'allant pas jusqu'à la mort des rhinocéros, la vue du sang répandu ne vient ni attrister ni impressionner, de telle sorte que le spectateur peut tout à son aise admirer la vigueur, la souplesse et souvent l'agilité d'animaux en apparence si lourds.

Tous ces animaux appartiennent à une belle ménagerie que possède le guicowar, et dont le roi, un superbe tigre des jungles, féroce, indompté, a été amené devant le prince de Galles. Au lieu de le maintenir dans une cage de fer, ce magnifique animal était maîtrisé par dix forts Hindous tenant chacun l'extrémité d'une chaîne ou d'une forte corde, afin de l'empêcher de bondir soit de côté, soit en avant ou en arrière. P. L.

Translation des cendres des généraux Clément Thomas et Lecomte

Le 27 décembre dernier a eu lieu la cérémonie de la translation des cendres des généraux Clément Thomas et Lecomte dans le monument funèbre qui vient de leur être élevé au Père-Lachaise.

La veille, les corps des deux victimes de l'insurrection du 18 mars, enterrés au cimetière Saint-Vincent, avaient été exhumés et transportés dans une des chapelles de l'église des Invalides, transformée en chapelle ardente.

La cérémonie a commencé à dix heures. L'église était entièrement tendue de draperies noires surmontées d'écussons aux initiales des défunts, dont les corps avaient été déposés sur deux magnifiques catafalques entourés de lampadaires et de faisceaux de drapeaux tricolores. Les membres du gouvernement et de l'Assemblée nationale, des députations du conseil d'Etat, de la cour de cassation, de la cour des comptes, de la cour d'appel, des tribunaux civil et de commerce et des juges de paix de Paris, les employés supérieurs des ministères, les représentants de la préfecture et du conseil général de la Seine, les chefs de nos grandes administrations, les généraux de division, et des députations des armées de Paris et de Versailles assistaient à cette cérémonie.

Après une messe basse dite par M. le curé des Invalides, l'absoute a été donnée par M. le cardinal-archevêque de Paris, au bruit des roulements de tambours et des salves d'artillerie; puis, les corps ayant été transportés sur des chars traînés par quatre chevaux richement caparaçonnés, le cortége, précédé et suivi d'une brigade de l'armée de Paris, se mit en marche pour le cimetière, dont l'entrée était gardée par de nombreux détachements de gardiens de la paix.

A une heure tout était terminé.

L'abordage de la "Louisiane"

Tous les journaux ont raconté comment le paquebot *Louisiane*, remontant la Gironde à son retour d'un voyage aux Antilles, a été abordé par le paquebot *Gironde*, des Messageries maritimes, descendant le fleuve pour gagner l'Océan et se rendre au Brésil.

Peut-être l'enquête nous dira-t-elle d'une manière précise quelle est la véritable cause du sinistre; toujours est-il, d'après le rapport du pilote de la *Louisiane*, qu'à un détour du fleuve, à l'endroit dit mouillage Richard, un feu blanc fut aperçu de la passerelle de commandement de la *Louisiane*, mais fut pris, à son immobilité apparente, pour le fanal d'un navire à l'ancre. Quand l'apparition d'un feu rouge fit reconnaître le danger, l'ordre aurait été donné par le capitaine et le pilote de la *Louisiane* de faire dévier le navire sur la droite, d'après la règle en vigueur aussi bien sur mer que dans nos rues. Il était trop tard, les deux bâtiments n'étant plus qu'à 200 mètres l'un de l'autre. L'étrave de la *Gironde* vint donc heurter la muraille de la *Louisiane* pendant qu'opérant sa manœuvre celle-ci présentait le flanc gauche au navire abordeur. Il ne se passa guère plus de cinq minutes entre le moment où l'on aperçut le feu rouge de la *Gironde* et celui où la dernière vague recouvrit le pont de la *Louisiane*.

Ce n'est qu'après une heure d'angoisses que les passagers et l'équipage, réfugiés dans les haubans du mât d'artimon, furent recueillis par les canots de la *Iberia*, steamer anglais, et par ceux de la *Gironde*. Ce dernier bâtiment, fortement endommagé lui aussi, ne se soutenait sur l'eau que grâce à sa cloison étanche de l'avant.

La *Louisiane* était un paquebot à hélice long de 85 mètres, d'un tonnage officiel de 1800 tonneaux, ce qui représente une jauge réelle double, mis en mouvement par une machine de la force nominale de 600 chevaux. Le paquebot *Gironde* est à peu près d'égales dimensions et d'égale force.

La *Gironde* est rentrée à Bordeaux à la remorque de trois forts vapeurs. Notre dessin la représente à l'ancre avec l'énorme plaie faite à son avant par le choc contre la *Louisiane*.

L'affaire du "Magenta"

Nos lecteurs connaissent l'incendie du *Magenta*, dont nous avons donné un dessin, et les incidents de ce drame nocturne qui a fait envoyer le commandant Galiber à la barre du conseil de guerre de Toulon.

C'est lundi dernier que s'est assemblé le conseil et que les débats se sont ouverts. En raison du grade de l'accusé, le tribunal militaire est ainsi composé : MM. le vice-amiral Bourgeois, président; les contre-amiraux Thomasset, du Roussau, de Fayolle, Amet, Buret; les capitaines de vaisseau Delacoux de Marivault et Vicary. M. le capitaine de vaisseau Leblanc remplit les fonctions de commissaire du gouvernement.

Notre dessin représente la première séance du conseil de guerre et l'interrogatoire du commandant Galiber. Le lendemain, mardi, après une éloquente plaidoierie de M. de Freycinet, capitaine de vaisseau, défenseur, le conseil a rendu à l'unanimité un verdict d'acquittement sur les six chefs d'accusation auxquels l'accusé avait à répondre.

L'enfant au canon, épisode de l'Exposition de Philadelphie

Nous empruntons à notre confrère de New-York, le *Frank Leslie's illustrated Newspaper*, le sujet du dessin que nous publions sous ce titre.

Baby a été sage et papa a promis pour le dimanche une belle promenade, avec maman et la grande sœur. Le dimanche arrive; le jeune père vient de lire dans son journal que l'amirauté américaine a envoyé à l'Exposition de prodigieuses pièces d'artillerie et — ma foi! — c'est un peu la curiosité du papa qui guide la promenade promise à l'enfant. On se dirige vers le parc Fairmount où commencent à s'entasser les merveilles des deux mondes.

Une foule énorme; on va, on vient, on regarde, on discute, on veut deviner ce qui sera exposé, mais là où, hélas! il faut bien le dire, la masse des curieux s'entasse, c'est devant le gros canon appartenant aux Etats-Unis.

C'est un monstre d'acier : son affut est gigantesque, ses flancs sont effrayants, sa bouche noire et creuse est formidable, et cependant — tel qu'il est, au repos — illuminé par le soleil d'hiver qui fait jouer ses rayons sur le métal poli, cet engin n'a rien de bien effrayant.

Le baby cramponné d'une main à la robe de sa mère et de l'autre serrant bien fort deux doigts de papa, s'arrête, regarde le canon, sourit, puis s'écrie : — Dada! un gros dada!

Dam! que vouliez-vous que fasse le père? Il a pris le baby entre ses bras et il l'a assis dans la bouche du canon... Et le mignon est joliment content, allez! Regardez-moi ces yeux, ils petillent de satisfaction; ces jambes, elles sont en l'air; ces bras, ils parlent; tout ce petit corps est en mouvement, il ne voit — l'heureux petit bonhomme — qu'une chose, c'est qu'il a un dada...

Et pendant qu'aux éclats de rire argentins de son frère, la jeune sœur répond par son sourire, la mère un peu anxieuse se rapproche, les bras tendus; le jeune père, à l'écart, contemple la scène tout songeur et plus d'un curieux, après avoir admiré ce spectacle ravissant, s'éloigne en murmurant avec philosophie : — Voilà la première fois qu'un canon sert à quelque chose!

Ces curieux sont évidemment des pères de famille et des philosophes, mais la philosophie est chose bien sérieuse et le dessin de notre confrère américain n'a point de si hautes prétentions; il a voulu faire une scène charmante, avec une pointe d'étrangeté, il y est arrivé.....

C'est déjà bien quelque chose.

Restauration de la colonne Vendôme : mise en place de la statue de Napoléon Ier

L'œuvre de réédification de la colonne Vendôme s'est complétée, le lundi 27 décembre, par l'ascension et la mise en place de la statue de Napoléon Ier. Comme nous avons eu l'occasion de le dire à nos lecteurs, c'est l'ancienne statue représentant Napoléon en empereur romain qui, faussée et à demi aplatie par sa chute, a été redressée et complétement restaurée dans les ateliers du fondeur Charnod, par M. Penelli, restaurateur des antiquités du Louvre. Amenée dès le matin au pied de la colonne, la statue a été posée sur une base de bois que supportaient deux fortes tresses de cordages venant s'accrocher à un palan. Un treuil, monté sur l'échafaudage supérieur et manœuvré par une douzaine d'hommes, a suffi pour enlever cet énorme poids de quatre à cinq mille livres. Commencée à trois heures quarante du soir, l'ascension a dû s'achever aux lumières et vers huit heures la statue arrivait au niveau de la plate-forme où les ouvriers l'assujettissaient et l'abandonnaient, remettant au lendemain son installation définitive. Aujourd'hui la colonne a repris son aspect primitif.

La pêche à la lampe sous-marine

Nous avons déjà donné, à propos du sauvetage des épaves du *Magenta*, la description de la lampe sous-marine Denayrouze, aussi n'y reviendrons-nous plus. Il nous suffira de dire que M. Guichard, l'ingénieur de la maison, a su utilement l'employer dans les pêches de nuit, et qu'elle a été adoptée par nombre de pêcheurs des bords de la Méditerranée.

Voici comment se pratique cette pêche :

Le bateau pêcheur, de forme ordinaire, supporte un ponton sur lequel est placée la pompe pneumatique servant à alimenter la lampe. Celle-ci est descendue dans la mer, à une profondeur qui varie de 4 à 15 mètres. Le filet est rond et suspendu par des cordes. On le jette à la mer à côté de la lampe, un peu en contre-bas, de manière que la bouche du filet atteigne le niveau de la flamme de la lampe. Les poissons, attirés par la lumière, accourent aussitôt, et se précipitent éblouis et fascinés contre les parois de la glace qui la renferme, puis brusquement ils plongent. C'est alors que le filet les reçoit, puis remonte vivement.

On ne prend guère que six ou sept poissons à la fois; mais comme l'on n'a que la peine de descendre le filet pour le remonter avec son contingent de prisonniers, on voit combien, avec un peu de patience, il est facile de faire une pêche fructueuse.

M. de la Guéronnière

M. le vicomte A. de la Guéronnière, qui vient de mourir des suites d'une attaque d'apoplexie, était né en 1816 d'une famille légitimiste du Poitou.

Il avait fait ses débuts de journaliste, en 1835, dans un journal de Limoges, *l'Avenir national*, et ces débuts avaient été remarqués. C'est de cette époque que datent ses relations avec M. de Lamartine qui, après la révolution de février, voulut le faire nommer préfet de la Corrèze. Mais M. de la Guéronnière préféra à ce poste le voisinage de l'homme

Digitized by Google